

Avis voté en plénière du 15 novembre 2017

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe CFTC

Le projet d'avis démontre que la démocratisation culturelle n'a pas atteint les objectifs attendus. Des freins sont encore constatés, notamment le financement : en effet, l'inégalité devant l'accès à la culture, qu'elle soit territoriale ou socioculturelle, malgré un accroissement du budget régulier de 1959 à 2011, perdure.

La reconnaissance à égale dignité de toutes les cultures, la liberté de tous de participer à la vie culturelle et à la coconstruction des politiques culturelles sont les points qui permettent de mesurer l'avancée réalisée pour une véritable démocratie culturelle.

Le numérique peut être un vecteur important de l'accès à la culture ; or, la couverture est insuffisante et inégalitaire. Il reste donc des progrès à faire.

Dans le projet d'avis, il est fait état du manque de visibilité des pratiques artistiques plus discrètes ou évoluant dans des milieux plus fermés, ou dans un entre-soi. Le milieu associatif est un acteur majeur de la mise en lumière de toutes les cultures. Il est à noter que ces dernières ont subi de plein fouet et brutalement des décisions concernant les emplois aidés, ce qui risque de ralentir, voire limiter leurs effets.

Cette décision gouvernementale a des conséquences ; elle oblige à repenser des fonctionnements, une organisation et une solidarité afin de permettre une pérennisation de l'emploi pour maintenir ses objectifs culturels.

Le projet d'avis préconise la nécessité de faire des lieux culturels des lieux du quotidien en facilitant l'accès. Le groupe CFTC pense qu'il faut encourager cette démarche, notamment sur les lieux de travail, les écoles.

Si la préconisation 17 portant sur la volonté que chaque enfant ait accès à une pratique artistique tout au long de sa scolarité rencontre notre adhésion, elle doit se traduire aussi, ainsi que le dit Philippe Meirieu dans un entretien paru dans la revue La scène en 2014, par une construction de la demande et d'un déclenchement du plaisir qu'il y a à rencontrer l'art et la culture, le plaisir qu'il y a à retrouver dans les œuvres ce qui les habite, le plaisir qu'il y a à comprendre ces œuvres dans leur histoire, à en discerner les enjeux, et le plaisir qu'il y a, enfin, à s'investir dans une activité qui s'articule à ces découvertes.

Le groupe CFTC regrette que deux sujets n'aient pas été abordés : le financement des intermittents et l'évaluation des projets culturels des divers acteurs entrant dans ce concept de démocratisation et nécessitant une participation financière de l'Etat.

En dépit de cela, le groupe CFTC votera favorablement ce projet d'avis.